

Réf: Dossier N° : 47980

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « CARPE DIEM SARL » en abrégé «CARDI »

Siège social : ABIDJAN - PORT-BOUET CITE DOUANE, BP 492
GRAND-BASSAM

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 05 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CARPE DIEM SARL » en abrégé «CARDI ».

Objet: achat et vente de marchandises generale, immobilier, location engins, negoce restauration collective ; multi-services. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - PORT-BOUET CITE DOUANE, BP 492
 GRAND-BASSAM

GERANT: Monsieur HENRY LIONEL CHARLES.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09144 du 05/04/2018 au Tribunal du
 Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°8554 du 05/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

